

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	34 (1946)
<b>Heft:</b>	711
 <b>Artikel:</b>	A travers les sociétés
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-265861">https://doi.org/10.5169/seals-265861</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## ...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES  
consultez  
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES  
NATURAL LE COULTRÉ S. A.  
GENÈVE Tél. 5.12.55

## La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Le choix pour toutes les bourses

## Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

**E. Preisig,** Horticulteur-fleuriste  
Rue de Villereuse Genève

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages  
**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côte Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

**Volailles - Conserves**  
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs  
R. CRISTIN ... Genève  
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.26.78  
10% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

**Noverraz**  
Le cadeau signé et qui plait se trouve chez  
Place Neuve 4 Potier

## Une retraite

Mme Charlotte Rindlisbacher, depuis 1931 assistante de police à Lausanne, a quitté son poste à fin juin pour continuer son travail au service de l'UNRAA. Elle vient de passer neuf mois dans un camp en Allemagne, à Eichstätt, où sont réunies des personnes déplacées, Baltes, Lituanians, Estonians, Lettons, Ukrainians. Cette tâche lui a procuré tant de satisfactions qu'elle désire la poursuivre.

C'est Mme Leumann qui a été chargée de la remplacer à titre provisoire, jusqu'à ce que soit nommée sa remplaçante.

## Les conseils de prud'hommes

Les élections aux Conseils de prud'hommes dans le canton de Vaud en 1942, avaient amené l'élection de 26 femmes (13 à Lausanne, 6 à Vevey, 4 à Yverdon, 2 à Nyon et une à Payerne). Aux élections de 1946 sont sorties 29 femmes (13 à Lausanne, 10 à Vevey, 3 à Yverdon, 3 à Nyon dont deux dans le groupe ouvrier et une dans le groupe patronal). Aucune à Payerne, aucune à Montreux, où le conseil des prud'hommes vient d'être institué.

Il faut ajouter que si les femmes sont éligibles, elles ne sont pas électrices; l'opération n'offre ainsi pas grand intérêt pour elles. De plus, les désignations des candidats patrons et ouvriers sont faites par des associations professionnelles où souvent les femmes ne sont pas représentées. La révision de la loi sur les conseils de prud'hommes est à l'étude, car l'institution n'offre pas plus d'intérêt pour les électeurs.

Parmi les élues, il nous faut citer Mme Louise Triblet, appareilleuse à Chailly, Mme Yvonne Gonthier, brodeuse, Marguerite Porchet, modiste, Hélène Cuénoud, brodeuse, Mme Courvoisier, maîtresse de pension, Mme Rose Courvoisier, directrice de la «Bibliothèque française»; toutes sont des amies de notre journal.

Les hommes, chez nous, ont terriblement de peine à admettre qu'une femme puisse être autre chose qu'une reproductrice ou qu'une ménagère, qu'elle puisse jouer un petit rôle dans la vie politique, professionnelle ou dans n'im-

porte quelle autre activité. Ainsi, à la cérémonie d'inauguration du conseil des prud'hommes de Lausanne, l'agent de police de service refusait absolument l'entrée de la salle aux femmes juges...

S. B.

## Nouvelles des Sections suffragistes

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a eu son assemblée annuelle de délégués, le 15 juin, à Morges, sous la présidence de Mme Quinte (Lausanne); la séance administrative a été courte; elle donna lieu à une discussion entre deux caissières, celle de Nyon, Mme Kammacher, et celle de Lausanne, Mme Zanchi, chacune défendant sa caisse avec une opiniâtreté qu'on voudrait donner en exemple à nos grands argentiers fédéral et cantonaux.

L'intérêt de la séance résidait dans une causerie de Mme Maurice Muret (Morges), professeur à l'Université de Columbia (Etats-Unis), qui a parlé de la femme américaine, du rôle important qu'elle joue dans la vie quotidienne; elle possède ses droits civiques depuis fort longtemps. En théorie, tous les postes lui sont accessibles, y compris la présidence des Etats-Unis. Mais l'ambition des femmes américaines n'est pas semblable à l'ambition des Européennes; leur vie est différente; elles sont plus indépendantes que nous; généralement, leur journée leur appartient, puisqu'en les maris sont absents tout le jour, et les enfants aussi, qui fréquentent des demi-internats. Elles mènent leur propre vie, ont leurs clubs, leurs propres affaires, mais chose étrange, ne partagent pas les affaires du mari, les soucis du mari. A chacun le sien, et la vie intellectuelle, artistique, est du domaine de la femme.

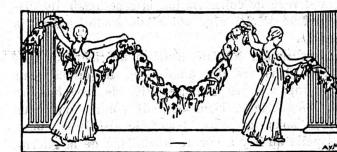
Les femmes brillent dans le droit, la médecine, l'enseignement, les arts, mais sont plus ou moins exclues des grandes affaires. Il y a peu de députées, peu ou pas de sénatrices parce que ce sont les hommes qui dirigent les grands partis, démocrate et républicain; les femmes ne jouent pas de rôle dans la direction des partis, et c'est pour cela qu'elles n'accèdent pas aux grands postes de l'administration. Avis aux femmes suisses qui ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre l'utilité des partis et la nécessité d'y adhérer!

Dans ce pays qui nous paraît, à distance, le paradis de la femme, aucune femme, si capable soit-elle, ne parvient aux emplois supérieurs, exception faite pour Miss Fr. Perkins, ministre du travail pendant la guerre. On préférera toujours un homme de troisième ordre à une femme de premier ordre. Mme Muret a cité le cas d'un poste très important de l'UNRAA pour lequel était proposée une femme tout à fait compétente et à qui le directeur de cette organisation a dit: « Je ne vous nommerai pas parce que vous êtes une femme ». Ainsi le cas de Miss Wambourgh, dont on a beaucoup parlé au moment du référendum de la Sarre, qui est l'être humain le plus compétent en matière de référendum, et qui est mis de côté, parce que femme.

Mme Muret a fait allusion aussi à ce problème angoissant de la famille, que la guerre a quasi-sûrement tuée. Après avoir tout fait pour attirer les femmes à la production de guerre, il faut maintenant les réhabiliter à la vie familiale, et cela n'est pas facile. Le problème est quasi universel.

« Bien taillé, mon fils, maintenant il faut recoudre », disait Catherine de Médicis, après le meurtre de Henri de Guise. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les hommes taillent et que les femmes sont appelées à recoudre.

S. B.



## A travers les Sociétés

### Assemblée des Coopératrices romandes.

L'Assemblée des Coopératrices romandes a eu lieu à Lausanne le 25 mai 1946.

Dans son rapport présidentiel, Mme Thévenaz signale que l'Union des Coopératrices romandes groupe environ 900 membres, tandis que la Guilde des Coopératrices de Suisse alémanique en compte plus de 3.700. La Guilde a mis à l'étude plusieurs projets: buanderies coopératives, cercles d'études féminins, aide aux jeunes mères. Ce dernier projet, déjà réalisé en Suède, où il rend de grands services, pourrait contribuer très heureusement à la protection de la famille. On sait dans quelle situation souvent désespérée se trouve une femme qui, n'ayant personne pour l'aider, devient subitement, à la suite d'une maladie ou d'un accident, incapable de s'occuper de son ménage et de ses enfants.

On peut se réjouir à juste titre du développement du chiffre d'affaire de l'U.C.S. et de l'augmentation très considérable de la vente du cidre doux. Ces deux résultats, dont la portée sociale est fort importante, ne sont-ils pas dus à la fidélité des coopératrices?

Les coopératrices romandes ont soutenu aussi, avec un admirable dévouement, l'activité du S.O.S. de Lausanne, magnifique œuvre de secours aux victimes de la guerre en France.

Mme A. Jeannet-Nicole, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, parla du prochain Congrès féminin, du 20 au 24 septembre, à Zurich. A cette occasion, ainsi que l'annonça Mme Egli, la Guilde organisa une journée des coopératrices au Congrès.

Le cours de Freidorf aura lieu cette année du 20 juillet au 1er août.

On projette d'ouvrir à Ouchy un Centre coopératif romand qui déchargeera le Séminaire de Freidorf.

Enfin, Mme Gröbli rappela l'œuvre que le Parrainage Coop poursuit en faveur de nos populations montagnardes.

Cette Assemblée donnera aux groupes une impulsion nouvelle dans l'accomplissement de leur travail si utile.

## CANTON DE VAUD

**LE CARILLON** Place Chauderon LAUSANNE  
Restaurant - Tea-room sans alcool  
Restauration soignée à prix modiques  
Son Tea-room

**LA CLÉ ET FOYER**  
RESTAURANT SANS ALCOOL  
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne  
Menus soignés à prix modérés  
Chambres à louer au jour, et au mois

## Art Rustique Suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.  
Bois tournés et Poteries.  
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUENOUD Pl. St-François, 12<sup>me</sup> (entresol) LAUSANNE

## FINIDOL

FINIES  
les douleurs avec FINIDOL, remède souverain contre tous rhumatismes même déformants, goutte, sciatique, arthrites, courbature, lumbago, névrases, insomnies. FINIDOL calme les nerfs et les crampes d'estomac.  
FINIDOL fait dormir  
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

présidente. Mme Bondallaz — comment aurait-il pu être autrement? — est nommée par l'assemblée à mains levées.

Mme Kammacher présente ensuite un très vivant rapport sur l'assemblée générale de Schaffhouse, et la parole est donnée encore une fois à Mme Prince, qui expose ce que devra être le Congrès des intérêts féminins, à Zurich, en septembre de cette année!

Représenant le problème de la campagne qui est en cours à Genève, Mme Prince parle du secrétariat central chargé de coordonner les diverses activités. Elle cite aussi quelques remarques entendues au stand de la Foire. Un Anglais: « Mais vous en êtes encore où nous en étions il y a cinquante ans! »

Autre propagande en vue: un petit texte suivi de 600 signatures de femmes et présenté sous forme d'affiche.

La prise de position par l'Eglise est rappelée comme un fait de haute importance.

Voilà en résumé ce qui fut dit et rappelé en cette séance d'une année mémorable pour notre association genevoise. En conclusion, il nous semble que Mme Gourd n'eût pas été mécontente des efforts faits par celles qui cherchent à marcher dignement sur sa trace. M-L. P.

## 24<sup>me</sup> Journée coopérative internationale

La 24<sup>me</sup> Journée coopérative internationale sera célébrée, le 6 juillet, dans tous les continents.

Elle sera consacrée à l'étude du problème fondamental de l'unité du monde. D'emblée nous voyons déjà deux éléments qui empêchent de le résoudre: le désordre et l'anarchie, d'une part, le fanatisme et la dictature d'autre part. Ces deux extrêmes doivent être évités à tout prix, les expériences récentes le démontrent; il faut, par conséquent, chercher la solution dans une synthèse qui réunisse l'organisation et la liberté, la discipline et le respect des valeurs humaines.

Or, c'est précisément ce que s'efforcent de réaliser, dans le champ d'activité qui leur est propre, les différentes organisations coopératives, qu'il s'agisse de coopératives de consommation ou de production (agricole, ouvrière ou artisanale), d'habitation ou de crédit ou d'autres coopératives encore. Basées sur le principe de l'entraide et la libre association, respectueuses des convictions politiques et religieuses de chacun, c'est à la bonne volonté constructive de tous qu'elles font appel.

Leur existence prouve qu'il est possible de concilier les intérêts jusqu'ici divergents des producteurs et des consommateurs, et qu'une économie fraternelle est réalisable. Cette expérience est tout particulièrement précieuse et intéressante en ce moment où le problème de l'harmonie entre les nations se pose avec acuité.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

— adresses ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

